

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 novembre 2014

DATE DE CONVOCATION : 21 novembre 2014

N°2014-08-06

Conseillers en exercice : 66
Conseillers titulaires et suppléants présents : 65
Conseillers votants : 55
Dont pouvoirs : 1

Pour : 55
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2014 et le 27 novembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Bécheresse, sous la présidence de M. Jacques CHABOT, Président.
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, M. Loïc DEAU remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - **AUBEVILLE** : M. MONNET Lionel - **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard - **BARBEZIEUX** : Mme SWISTEK Florence, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, Mme LELIEVRE Dominique, Mme GARD Patricia, Mme HUGUET Séverine, M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, M. RENAUDIN Vincent, M. GUERN Joël - **BARRET** : M. CHATELLIER Dominique - **BECHERESSE** : M. MAURICE Jacky - **BERNEUIL** : Mme IMBERT Pascale - **BLANZAC-PORCHERESSE** : Mme GRENOT Marie-Pierre - **BRIE SOUS BARBEZIEUX** : M. ELION Jean-Pierre - **BROSSAC** : Mme SOULARD Annick, M. MAUDET Didier - **CHALLIGNAC** : M. TUTARD Christophe - **CHAMPAGNE VIGNY** : M. SAUMON Gérard - **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - **CONDEON** : Mme FOUASSIER Véronique, M. BOUTIN Christian - **CRESSAC ST GENIS** : M. GALLAIS Denis - **ETRIAC** : M. MASSE Bernard - **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre - **JURIGNAC** : M. DECELLE Guy, M. COUSSY Jean-Marie - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques - **LAGARDE SUR LE NE** : M. DESMORTIER Joël - **LAMERAC** : M. GAILLARD Eric - **LE TATRE** : M. DESSE Bernard - **MAINFONDS** : M. BARBOT Jean-Pierre - **MONTCHAUDE** : M. BERGEON Frédéric, M. HERAULT Gabriel - **ORIOLES** : Mme LAGARDE Isabelle - **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PEREUIL** : M. VERGNION Philippe - **PERIGNAC** : Mme EDELY Françoise, M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc - **SAINT AULAIS** : M. HUNEAU Patrick - **SAINT BONNET** : M. BUFFARD Georges - **SAINT FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire - **SAINT LEGER** : Mme BAUDINAUD Virginie - **SAINT MEDARD** : Mme MONNEREAU Françoise - **SAINT PALAIS DU NE** : M. DUBROCA Allain - **SAINT-VALLIER** : M. FAVREAU Patrick - **SAINTE SOULINE** : M. GOHIN Christian - **TOUVERAC** : M. HUGUES Jacky, Mme DUMONTET Jocelyne.

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, M. PRISSET Christian, M. HERROUET Jean-Pierre, M. CHAPUZET Jean-Paul, M. MITROPE Robert, Mme GENDRINEAU Laurence, Mme PARIS Nicole, M. PETIT Bernard, M. NEBOUT Franck, Mme MARTINEAU Françoise, M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. MAUGET Bernard, M. GUILLON Jean-Jacques, M. TESTAUD Alain, M. HILAIRET Joël, Mme ROCHAIS Anne-Marie, Mme POIRIER Sylvie.

Pouvoir :

M. DELATTE Benoît (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme Florence SWISTEK.

N°6 – Objet : Création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs mutualisé pour le service culturel

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente en charge du personnel

Madame La Vice-Présidente informe que l'agent en poste au secrétariat du Conservatoire a mis fin à son contrat le 31 octobre 2014.

Suite à la réorganisation des services, il a été proposé d'établir un secrétariat commun entre le service des « affaires culturelles » et le conservatoire pour assurer l'accueil des différents publics et le suivi des dossiers sur des temps partagés entre ces deux services.

Cette proposition a été présentée lors de la commission « Finances - Affaires générales – Personnels » du 19 novembre 2014, et a recueilli l'avis du comité technique du 20 novembre 2014.

En raison des nouvelles missions qui incomberont à l'agent recruté sur ce poste, il a été également convenu que ce besoin pourrait être comblé par une personne ayant une expérience significative en collectivité territoriale.

Ses principales missions seront les suivantes :

1) Missions régulières communes

- Suivi administratif de la saison culturelle (rédaction de courriers, compte-rendus et conventions, demandes de subvention, standard téléphonique, assistance à l'élaboration des documents de communication ;
- Suivi de l'instruction des subventions versées aux associations locales ;

2) Missions spécifiques et ponctuelles « Château » :

- Agent d'accueil : accueil physique et téléphonique des associations usagères des salles de réunion du Château de Barbezieux.
- Assistance de l'équipe pour certains spectacles et événements en soirée (accueil du public, vente de tickets, installation pour pot...etc) ;

3) Missions spécifiques Conservatoire :

- Accueil et secrétariat pédagogique et administratif ;
- Suivi et accompagnement des projets d'action culturelle ;
- Suivi de la communication.

A ce titre, cet emploi pourrait être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative, quel que soit son grade.

(NB : Si nécessaire, les emplois permanents peuvent également être pourvus par des agents non titulaire de droit public dans le strict respect des cas de recours prévus aux articles 3-2 et 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.)

Cependant, ce recrutement étant fixé pour décembre 2014, alors que le jury n'aura lieu qu'après le Conseil Communautaire du 27 novembre 2014, il est proposé au Conseil de créer au tableau des effectifs les 4 grades composants le cadre d'emploi des adjoints administratifs pour s'assurer la possibilité d'intégrer cet agent administratif, à savoir :

- Adjoint administratif de 2^{ème} classe ;
- Adjoint administratif de 1^{ère} classe ;

- Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ;
- Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

A ce titre il convient d'ouvrir ces postes sur le budget des « affaires culturelles » à compter du 27 novembre 2014.

Vu le tableau des effectifs,

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accepte la création dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs (filière administrative) des 4 emplois à temps complet :
 - Adjoint administratif de 2^{ème} classe ;
 - Adjoint administratif de 1^{ère} classe ;
 - Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ;
 - Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.
- donne pouvoir au Président de signer tous les documents nécessaires à ce recrutement.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le : 02/12/14.
Publié ou notifié le : 02/12/14.....
Touvérac, le 02/12/14.....

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 1^{er} décembre 2014
Le Président,
Jacques CHABOT.

